



Paris, le 17 avril 2020

Madame Nicole BELLOUBET

Garde des Sceaux, ministre de la Justice
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01
nicole.belloubet@justice.gouv.fr

Objet : Soutien et recensement des victimes du Covid-19

Madame la ministre,

Depuis plusieurs mois maintenant, la France doit affronter une crise sanitaire sans précédent. Le COVID-19 ébranle notre société, fragilise notre système de santé et met au défi l'ensemble des institutions pour limiter la propagation du virus. Des décisions, restreignant notamment nos libertés individuelles, ont été prises mais il est encore trop tôt pour en mesurer la portée. Ce qui est incontestable à ce jour, c'est le lourd tribut que nous devons payer : près de 20.000 morts et plus de 110.000 cas de contamination. Derrière ces données saisissantes, des milliers de personnes - victimes, proches de victimes, soignants, facteurs, magistrats, hôtesses de caisse, et bien d'autres encore - exposées à un risque accru de contamination, sont et resteront profondément marquées par cette crise qui attente à la santé.

Forte de ses interventions en matière de catastrophes, la FENVAC prône un droit à la sécurité collective ainsi que des valeurs de justice et de prévention. C'est pourquoi, depuis plusieurs jours et après avoir proposé notre aide aux autorités pour renforcer les dispositifs de réponses téléphoniques, nous nous mobilisons progressivement. Notre objectif premier est d'agir en soutien de toutes celles et ceux qui sont impactés par le COVID-19 et de tenter de répondre à leurs besoins. Cette mission est un devoir que nous voulons d'abord assumer en tant que citoyens mais aussi en tant qu'association de défense des droits des victimes.

.../...

En effet, plusieurs situations, de patients notamment, nous interrogent sur les modalités de prise en charge des victimes et des familles de victimes au sortir des hôpitaux. Aussi, nous aimerions connaître les dispositifs mis en œuvre pour les aider à faire face au traumatisme causé par des symptômes particulièrement violents et à l'isolement qui en découle, ainsi qu'aux conséquences multiples.

La France dispose certainement de mécanismes de prise en charge et d'indemnisation des victimes performants, parmi les meilleurs du monde. Ils sont le fruit d'un travail collectif qui fait leur originalité et certainement contribue à leur pertinence. Nous savons votre engagement pour les victimes quelles qu'elles soient. Nous avons pu constater à de nombreuses reprises l'efficacité du travail de la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes, placée sous votre autorité, dans la résolution des difficultés expérimentées par les victimes que nous suivons.

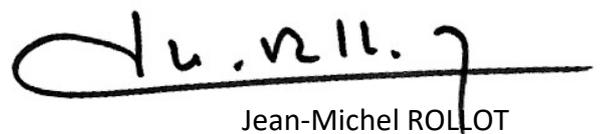
Aussi, face au contexte inédit dans lequel nous sommes plongés, nous souhaiterions que nous soit précisée l'offre de soutien et de réparation pensée pour les victimes du COVID-19 et sur laquelle j'imagine bien que vous êtes sur le point de la mettre en place. Comme à chaque fois, nous souhaiterions également savoir dans quelle mesure notre association pourrait concourir à sa mise en œuvre.

Comme vous le savez, nous attachons une extrême importance à la solidarité et à l'entraide et, face aux questionnements nouveaux que suppose cette crise, nous voulons vous assurer de notre entière disponibilité pour élaborer ou collaborer à la réponse publique aux victimes de cette pandémie en France.

Nous vous remercions pour votre réponse sur ces différents points et vous renouvelons la certitude de notre disponibilité.

Je vous prie de croire, Madame la ministre, en l'expression de ma haute considération.

Le Président,



Jean-Michel ROLLOT

PS : Dans la période, vous pouvez nous écrire par courriel aux adresses suivantes : federation@fenvac.org ou jean-michel.rollot@fenvac.org.